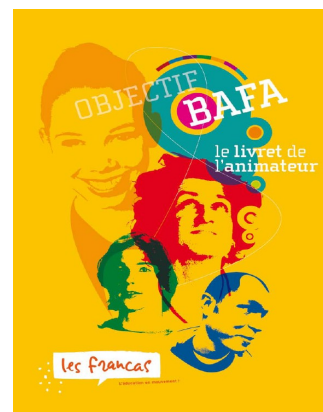


Le livret objectif BAFA

Le livret de l'animateur « objectif BAFA » est le fruit d'un travail conduit nationalement avec les équipes régionales des formateurs. Il est destiné à accompagner les animateurs, choisissant de faire leur formation aux Francas, tout au long de leur engagement pour une action éducative de qualité.

Pour notre mouvement, la formation BAFA et plus particulièrement la formation de base est, tout à la fois, l'occasion pour les jeunes accueillis de découvrir le rôle de l'animateur et de percevoir la possibilité de s'engager dans une action collective, ouverture vers un parcours de militant de l'enfance et de l'éducation.

Ce livret sera donné à chaque stagiaire lors du stage de base. Il répond au critère n°7 du cahier des charges de l'habilitation : « conception, élaboration, diffusion et mise à disposition des stagiaires et des



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Mot d'accueil des formateurs	04
Les Francas, un projet, des actions	05
Présentation des Francas	05
Les formations BAFA et BAFO avec les Francas	07
Notre conception du rôle de l'animateur	08
Le BAFA : présentation générale	09

DES RESSOURCES POUR ASSUMER LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR

Six missions fixées par la réglementation BAFA

1 ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET MORALE DES MINEURS

La notion de sécurité	13
La réglementation des accueils collectifs de mineurs	14
Les responsabilités de l'animateur	17
L'animateur et la protection des mineurs	18

2 PARTICIPER AU SEIN D'UNE ÉQUIPE, À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET ÉDUCATIF DANS LE RESPECT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Éducation et pédagogie	21
Les différents niveaux de projets	22
Du projet éducatif au projet d'animation	23
Évaluation	25
Le travail en équipe	27
Contrat - Rémunération : le contrat d'engagement éducatif	29

3 CONSTRUIRE UNE RELATION DE QUALITÉ AVEC LES MINEURS, QU'ELLE SOIT INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE

Connaissance de l'enfant	31
Les besoins fondamentaux de l'enfant	35
L'alimentation	36
Rythmes de vie	37
L'enfant et le jeu	40
Le principe de laïcité, le « vivre ensemble »	42
L'aménagement des espaces	44



4 PARTICIPER À L'ACCUEIL, À LA COMMUNICATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS ÉDUCATIFS

La fonction d'accueil	47
L'environnement de la structure	48
Conditions et moyens de la mise en convergence d'actions éducatives	50
La communication	51



5 ENCADRER ET ANIMER LA VIE QUOTIDIENNE

L'animateur, médiateur du « vivre ensemble »	55
L'animateur, garant de la qualité de la vie quotidienne en accueils de loisirs et séjours de vacances	56
L'animateur, initiateur de découvertes	58
L'animateur, « organisateur du jeu »	59
L'animateur, meneur d'activités	60
LES ACTIVITÉS	61
Les grands jeux : pourquoi ?	61
Les activités physiques	63
Les activités manuelles	66
Les activités de découverte de la nature	67
Les activités de découverte scientifique et technique	69
Les activités d'expression, d'éveil culturel et artistique	75



6 ACCOMPAGNER LES MINEURS DANS LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS

La participation des mineurs	81
L'animateur accompagnateur de projets d'enfants et d'adolescents	83
Un cadre facilitant l'apprentissage de la citoyenneté : la CIDE	85
Un support pédagogique facilitant l'apprentissage de la participation : les Associations Temporaires d'Enfants Citoyens	87



L'ANIMATEUR : UNE PERSONNE ENGAGÉE POUR L'ÉDUCATION

	91
--	----

BIBLIOGRAPHIE	93
---------------	----